



**Cfdt:**  
CADRES  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

## STRESS DES CADRES : DES RISQUES À PRÉVENIR

L'employeur est responsable des conditions de travail et de vie des salariés : le stress exprimé est légitime et doit être pris au sérieux !  
Plus d'informations [en suivant ce lien \(CFDT Cadres\)](#).

## RPS, POINT SUR LA NÉGOCIATION :

Depuis 2021 nous avons entamé une négociation sur les Risques PsychoSociaux (RPS). Nous aurions voulu que l'accord (avant ou pendant sa négociation) commence par faire un état des lieux des RPS / de la situation sociale @ Experis via une expertise par un cabinet spécialisé : cela n'a pas été retenu.

C'est actuellement le questionnaire SAPIN de l'IRNS qui serait utilisé, à la conclusion de l'accord, comme enquête récurrente, tel quel : c'est un très bon questionnaire, une référence dans le domaine, mais dans ce cas il ne pourrait pas être adapté pour Experis avant le délai de 2 ans prévu dans l'accord - **un délai trop long nous semble-t-il en terme de réactivité et de visibilité concrète sur la période donnée.**

Pourtant l'enquête récurrente (actuellement fixée à 2 ans dans le projet d'accord) n'excluait aucunement la mise en place d'un **bilan initial** (expertise / questionnaire adapté / questionnaire), **il aurait mieux valu faire les 2**. Cela signifie donc qu'un questionnaire adapté pour Experis ne verrait le jour que 2 ans après l'éventuel accord, ce délai est très long.

D'ailleurs cette expertise ou enquête via le questionnaire SAPIN pouvait tout à fait être déclenchée unilatéralement par l'entreprise, c'est toujours le cas, notamment alors que la crise sanitaire du Covid-19 est très présente.

*La CFDT Experis France, regrette que la Direction, au fait des exigences actuelles en matière de RPS, attende la conclusion d'un accord pour lancer une enquête qu'elle pourrait de toute façon diligenter elle-même, et exclue de s'en servir pour adapter l'enquête récurrente qui pourrait ensuite être lancée via un éventuel accord.*

## PARTICIPATION ET INTÉRESSEMENT :

L'ancienne instance de Comité d'Entreprise (le CE) avait signé en 2012, un accord sur la participation aux salariés des bénéficiaires de l'entreprise. La CFDT Experis France dans sa volonté d'avancer sur ce sujet et de construire de nouveaux droits et avantages, fut insistante auprès de la direction depuis plusieurs années, pour revenir sur ce sujet et revoir complètement l'ensemble du dispositif.

Ce fut donc chose faite, puisqu'en 2021 le dispositif de la participation a été complètement revu. Dispositif en relation directe avec l'épargne salariale, le PERCO (plan d'épargne pour la retraite collectif), l'épargne retraite, le CET (Compte Épargne Temps), qui furent également renégociés l'année dernière.

**La CFDT est signataire de ces nouveaux accords plus intéressants que les précédents.**

### S'agissant de l'intéressement :

L'équipe CFDT Experis France a fait la demande officielle en ce début d'année à la direction d'Experis France d'ouvrir les négociations sur l'intéressement. C'est un retour positif qui nous a été fait sur ce sujet par la direction. Nous entamerons donc cette année une négociation sur l'intéressement. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé de ce dossier.



**Cfdt:** **POUR ÊTRE CONSEILLÉ ET DÉFENDU**  
**JE ME SYNDIQUE À LA CFDT**

**Rejoignez le collectif CFDT Experis : contactez-nous !**

La [CFDT F3C qui représente notre branche professionnelle \(convention collective SYNTEC - BETIC\)](#) est la première organisation syndicale en terme de représentativité. L'équipe des DS CFDT Experis a également l'un de ses délégués qui siège depuis cette année au conseil de branche pour vous représenter. N'hésitez pas à nous contacter, si vous avez des demandes, des questions sur notre convention collective professionnelle. [Suivre ce lien pour découvrir la représentativité des OS sur Legifrance.gouv !](#)



COMMUNICATION  
CONSEIL CULTURE

## Branche Bureaux d'Etudes Techniques La CFDT créditée de 39,59% des suffrages conforte sa 1<sup>ère</sup> place !

**1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale dans le privé**  
**1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale chez les Cadres**

**1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale dans la branche des  
Bureaux d'Etudes Techniques**

 Grâce au travail et à l'engagement de ses militants, avec le soutien de ses adhérents et ses sympathisants, l'originalité et l'objectivité de son discours, la **CFDT** a pu consolider sa 1<sup>ère</sup> place dans le paysage syndical de la Branche.

**Merci à toutes et tous pour votre confiance !**

 Avec une représentativité de **39,59%**, La **CFDT** continue de progresser dans la branche.

**Un syndicat responsable, réaliste, force de  
propositions et à l'écoute des salariés !**

La **CFDT** assumera pleinement les responsabilités confiées par les salariés de la Branche.  
La **CFDT** sera force de proposition sur les salaires, l'organisation du travail et la transition écologique.

**Cfdt: TOUJOURS PREMIÈRE**  
Grâce à vous, la CFDT confirme sa 1<sup>ère</sup> place :  
plus que jamais engagée à vos côtés !



+33(0)1 56 41 54 00



[f3c@f3c.cfdt.fr](mailto:f3c@f3c.cfdt.fr)



[f3c.cfdt.fr](http://f3c.cfdt.fr)



F3C-Cfdt



@F3CCFDt